



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour diffusion immédiate

Le 23 septembre 2021

Communiqué de presse

Les proches aidants ont besoin de soutien et de répit

Au Nouveau-Brunswick, les personnes proches aidantes consacrent en moyenne 28,5 millions d'heures de travail par année au soutien d'un conjoint, d'une conjointe, d'un parent ou d'un ami. Cela coûterait 300 millions de dollars par année au salaire minimum si on devait les payer. Ces personnes n'ont aucune reconnaissance ni statut officiel au Nouveau-Brunswick. Elles ne sont même pas conscientes que le soutien qu'elles offrent à la personne en perte d'autonomie dont elles s'occupent représente une énorme contribution à la société.

Par ailleurs, il n'est pas rare que ces personnes, en plus de soigner leurs proches, aient une surcharge de travail sur le plan familial. De telles conditions de vie engendrent un stress continu qui nuit à leur santé globale.

Comment remédier à cette situation critique? Sous la supervision de la professeure Elda Savoie de l'Université de Moncton, un projet de recherche est présentement en cours dans la région Chaleur pour mieux connaître, au moyen d'entrevues, les défis que rencontrent les personnes aidantes en milieu rural francophone. L'objectif ultime du projet est de mieux accompagner les personnes proches aidantes au quotidien. Le projet, échelonné sur quelques années, est financé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Agence de la santé publique du Canada dans le cadre du Projet pilote sur les aînés en santé et est géré par Julie Caissie de l'AFANB.

Les résultats préliminaires de la recherche démontrent que les personnes proches aidantes souhaitent atteindre un équilibre entre leur vie familiale et

personnelle. Elles veulent aussi accéder plus facilement à des services au sein de leur communauté, et souhaitent apprendre à accepter ce que vit la personne aidée (la maladie). De toute évidence, la plupart des personnes proches aidantes qui habitent en région rurale ou éloignée ont de la difficulté à obtenir le soutien dont elles ont besoin.

Il est urgent de prendre des mesures pour que les personnes proches aidantes obtiennent : 1) le soutien nécessaire pour pouvoir continuer de jouer leur rôle; 2) la reconnaissance qu'elles méritent et 3) les outils nécessaires pour qu'elles puissent mieux répondre à leurs besoins personnels.

Les résultats de cette recherche serviront à mettre en place une structure (réseau de soutien) visant à mieux répondre aux besoins des personnes proches aidantes du Nouveau Brunswick.

Depuis plusieurs années, l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick travaille au soutien des personnes proches aidantes. L'AFANB voudrait que ce projet pilote permette aux organismes communautaires et aux différentes instances gouvernementales de mieux répondre aux besoins des personnes proches aidantes afin qu'elles puissent continuer à contribuer au mieux-être des aînés et de notre société sans s'épuiser et se rendre malades. Ainsi, les aînés pourront vivre chez eux plus longtemps.

Pour plus d'informations :
AFANB
(506) 386-0090

